



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## allocations et ressources

Question écrite n° 110221

### Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les ressources des personnes en situation de handicap. La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ne répondrait pas aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap, notamment sur la question des ressources allocation aux adultes handicapés, pension d'invalidité, minimum vieillesse). Une mobilisation inter-associative est à prévoir dans les prochaines semaines autour de différentes revendications qui concernent notamment les conditions d'accès au complément de ressources, l'augmentation des pensions d'invalidité et de l'AAH au 1er janvier 2007, la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH et de meilleure possibilité de cumul avec une activité professionnelle. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment il entend répondre à ces inquiétudes afin que les personnes en situation de handicap ne vivent plus en dessous du seuil de pauvreté.

### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110221

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11768